

SEPHORA

Société Anonyme au capital de 78.256.500 euros
Siège social 65 avenue Edouard Vaillant - 92100 Boulogne-Billancourt
393 712 286 R.C.S. Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 22 OCTOBRE 2009

Le jeudi 22 octobre 2009, à 11 heures 20,

les Administrateurs de la société **SEPHORA** se sont réunis, au 22 avenue Montaigne, 75008 Paris, sur convocation de leur Président.

SONT PRESENTS ET ONT SIGNE LE REGISTRE DE PRESENCE EN ENTRANT EN SEANCE

M. Jacques LÉVY	Président et Directeur Général
M. Pierre LETZELTER	Administrateur
M. Eric BASTARD	Administrateur
Mme Patricia PIGANEAU	Représentante du Comité d'Entreprise
M. Jon Dean GREENWOOD	Représentant du Comité d'Entreprise

SONT REPRESENTES

M. Jean-Jacques GUIONY, représentant permanent de la société LVMH FASHION GROUP, est dûment représenté par M. Jacques LÉVY.

M. Thierry JAUGEAS, Administrateur, est dûment représenté par Monsieur Eric BASTARD.

ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION

Mme Florence AUGER-AUROUSSEAU	Directrice Juridique,
Mme Isabelle EBERHARDT	Secrétaire de séance.

La séance est présidée par Monsieur Jacques LÉVY, Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil, réunissant la moitié au moins des administrateurs en exercice peut valablement délibérer

(.)

CONSTATATION DU DECES DE M. BERNARD ROLLEY ET COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Monsieur le Président informe les membres du Conseil du décès de Monsieur Bernard ROLLEY, survenu le 23 août 2009.

Monsieur Pierre LETZELTER prend la parole pour rendre hommage à Monsieur Bernard ROLLEY, lequel a toujours été d'une aide majeure pour la société Sephora.

Puis le Conseil, sur proposition du Président, décide à l'unanimité de coopter en qualité de nouvel administrateur, à compter de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur ROLLEY, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2010 à statuer sur les comptes de l'exercice 2009 Monsieur Antonio BELLONI.

Monsieur le Président précise que, Monsieur BELLONI n'ayant pu se libérer aujourd'hui, a fait savoir qu'il acceptait ce mandat dans le cas où il lui serait confié.

Compte tenu de cette nomination, le conseil confère tous pouvoirs à Mme Isabelle Eberhardt aux fins d'effectuer toutes formalités de publicité, dépôt et inscription modificative auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

(. .)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of loops and a final downward stroke.